

# Pharmacie clinique, conseil et suivi pharmaceutique

## Titulaire

Carine DE VRIESE (Coordonnateur)

## Mnémonique du cours

PHAR-J502

## Crédits ECTS

5 crédits

## Langue(s) d'enseignement

Français

## Période du cours

1e et 2e quadrimestre

## Campus

Plaine

## Contenu du cours

Introduction à l'iatrogénie médicamenteuse, application des soins pharmaceutiques, observance et éducation thérapeutique, adéquation du traitement par rapport à différents facteurs tels que principe actif, forme galénique, posologie, habitudes du patient, facteurs génétiques et interactions médicamenteuses, ainsi que dans diverses situations telles que chez la personne âgée, l'enfant, la femme enceinte, la femme allaitante, et l'insuffisant rénal. Ces notions sont appliquées au travers d'analyses de cas cliniques abordant des thèmes variés tels que affections cardio-vasculaires, gastro-intestinales, uro-génitales, respiratoires, nerveuses, dermatologiques, oculaires, cancers, infections, etc.

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Appliquer la démarche des soins pharmaceutiques dans la pratique officinale et hospitalière courante par apprentissage d'une méthode d'analyse de cas, intégrant les caractéristiques du patient à la stratégie thérapeutique. Détecter les événements iatrogènes médicamenteux et vérifier l'adéquation du traitement afin de garantir l'efficacité et la sécurité du patient. Veiller à une bonne adhésion thérapeutique. Donner des informations sur les médicaments, leur bon usage et des conseils hygiéno-diététiques. Développer des capacités de communication, de conseil et d'éducation du patient.

## Pré-requis et co-requis

### Cours pré-requis

PHAR-J401 | Etude des médicaments : médicaments organiques | 5 crédits et PHAR-J430 | Etude des médicaments : pharmacologie spéciale et pharmacothérapie | 5 crédits

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours magistral avec diapositives commentées et podcasts mis à disposition des étudiants. L'enseignement théorique est complété par des séminaires interactifs d'analyse de cas cliniques, complétés par des jeux de rôle reproduisant des situations de pratique officinale et réalisés à l'officine pédagogique (projet). La présence aux séminaires est obligatoire: cette activité requiert la présence des étudiants à au moins 75% des activités, toute absence devant être justifiée par un certificat médical ou une attestation. Si les absences justifiées sont supérieures à 25% des activités, le jury peut ajourner l'étudiant pour l'unité d'enseignement concernée.

## Contribution au profil d'enseignement

### 1. Maîtriser et intégrer les connaissances pour concevoir une réponse pertinente sur toute question pharmaceutique

#### 1.1. Maîtriser et appliquer les concepts théoriques dans toute situation pharmaceutique.

Intégrer les connaissances spécialisées de chimie pharmaceutique, de pharmacologie, de pharmacie clinique, de nutrition, de bromatologie, de toxicologie, de biochimie médicale, de biopharmacie et de pharmacie galénique

Utiliser les connaissances spécialisées pour traiter un patient dans sa complexité et pour répondre à toutes questions liées aux sciences pharmaceutiques

### 2. Poser un acte professionnel adapté et responsable dans le respect des procédures

#### 2.2. Dispenser des soins pharmaceutiques afin d'améliorer la qualité de vie du patient.

Etablir une relation de confiance avec le patient

Réaliser une analyse pharmaceutique

> Lors de la présentation d'une prescription afin d'évaluer l'adéquation du plan thérapeutique choisi par le médecin

> Lors d'une demande d'un médicament non prescrit

Donner des informations, des conseils sur le médicament et/ou le produit de santé, et des conseils hygiéno-diététiques

> Lors de l'instauration d'un nouveau traitement

> Lors de la substitution d'un traitement existant

> Lors d'un renouvellement de traitement

Constituer et/ou mettre à jour le dossier pharmaceutique

- > Lors de changements administratifs
- > Lors de la découverte d'une intolérance, d'une allergie, d'un effet indésirable
- > Lors de l'instauration et/ou de l'adaptation d'un traitement médicamenteux

### 3. Accompagner un acte pharmaceutique de conseils orientés et en assurer le suivi

**3.1. Personnaliser le conseil en fonction du type de patient (femme enceinte, enfant, personne âgée,...) et de la pathologie (aiguë, chronique,...)**

**3.2. Effectuer un suivi pharmaceutique en accompagnant les patients nécessitant une surveillance thérapeutique afin de s'assurer de l'efficacité et de la sécurité du médicament.**

Identifier les patients à risque (personnes âgées, femmes enceintes...)

S'informer sur l'évolution de l'état de santé et sur l'apparition d'effets indésirables

Vérifier le bon usage du médicament

Collaborer avec les autres professionnels de la santé

**3.3. Promouvoir les actions de prévention en santé publique en tenant compte des coûts liés aux soins.**

Relayer les informations sur la santé émanant des institutions publiques

- > Lors de la publication de nouveaux décrets
- > Lors de campagnes de sensibilisation du public aux problèmes liés à la santé ou aux médicaments

Fournir un support psychosocial en vue d'aider et de responsabiliser les patients lors de comportements à risque (tabagisme, alcoolisme...)

Encourager le patient à agir en vue de prévenir la survenue de maladie ou de comportement à risque (vaccination, MST...)

### 5. Résoudre des problèmes liés à la santé en intégrant et analysant de manière critique différentes approches scientifiques

**5.1. Concevoir une réponse concrète à un problème en utilisant ses connaissances et son esprit critique.**

Cerner le problème et envisager toutes les démarches scientifiques pour le résoudre

Choisir une réponse adaptée et contrôlée dans sa pratique professionnelle

- > Lors de la délivrance d'un médicament
  - > Lors de la mise en place d'un plan de soins pharmaceutiques
- Interpréter de façon critique l'information
- > En différenciant les sources d'information commerciales et scientifiques
  - > Lors de toute mise en garde à l'encontre d'un médicament, association de médicaments ou de produits de santé

## Références, bibliographie et lectures recommandées

Pharmacie clinique et thérapeutique - J. Calop - Ed. Masson

Conseils à l'officine : Aide au suivi pharmaceutique et à l'éducation thérapeutique du patient - J.P. Belon- Ed. Masson

Education thérapeutique et conseil à l'officine- F. Petit et C. Redonnet - Ed. Maloine

Stockley's Drug Interactions, Eighth edition - Karen Baxter - Ed. Stockley's Drug Interactions

<https://www.ebpnet.be/>

<http://www.sciencedirect.com/>

<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed>

<http://www.cbip.be/>

<http://www.chu-rouen.fr/cismef/>

<http://www.uptodate.com/contents/search>

<http://kce.fgov.be/fr>

## Support(s) de cours

Université virtuelle et Podcast

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Plaine

### Contact(s)

Faculté de Pharmacie - Campus Plaine CP 207 - 1050 Bruxelles

Professeur : [carine.de.vriese@ulb.be](mailto:carine.de.vriese@ulb.be)

Assistantes :

- > [caroline.laurent@ulb.be](mailto:caroline.laurent@ulb.be)
- > [berengere.vanderstricht@ulb.be](mailto:berengere.vanderstricht@ulb.be)
- > [marion.peres@ulb.be](mailto:marion.peres@ulb.be)
- > [charlotte.costenoble@ulb.be](mailto:charlotte.costenoble@ulb.be)

## Méthode(s) d'évaluation

Examen oral et Projet

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen oral en janvier portant sur la matière vue au cours (questions de théorie et exercices liés à l'analyse de cas cliniques)

Evaluation continue durant les séminaires (cas cliniques et conseils associés).

### Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

L'examen oral représente 75% de la note finale.

L'évaluation des séminaires représente 25% de la note finale.

En cas d'échec (<10/20), voici les différents cas de figures :

- 1 Si la partie examen oral et la partie évaluation des séminaires sont en échec, l'examen oral devra être repassé, la note des séminaires reste, elle, inchangée. La moyenne sera recalculée.
- 2 Si seule la partie examen oral est en échec, l'examen oral devra être repassé, la note des séminaires reste inchangée. La moyenne sera recalculée.
- 3 Si seule la partie des séminaires est en échec, et que la moyenne calculée avec la partie examen oral est inférieure à

10/20, seule la partie séminaire devra être repassée l'année suivante et la note de l'examen oral sera, elle, reportée.

## Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la faculté de Pharmacie

MA-PHAR | Master en sciences pharmaceutiques | finalité Spécialisée/bloc 2

